



NOUVELLES CPF

N°35 Avril à Juin 2020, Trimestriel d'information de la CPF

www.cpf-bf.org



**Accès des femmes à la terre et Karité
dans la province de la Sissili,
la fédération Nunuma crie au secours**



Sommaire

Vue

Bonne et heureuse année 2020
P2

Plaidoyer

Réflexion sur la stratégie de mise en réseau des OP de la Région des cascades
P7

Zoom

La Gestion des stocks, le SIMAgri et la cartographie des magasins communaux au cœur d'une formation
P8

Dans nos fédérations

Rôle des exploitations familiales pour une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso : Des Journées de compréhension sur les exploitations familiales et de dissémination des évidences
P5-6

Partenariat

Plateforme Multi-Acteurs sur le Foncier rural au Burkina Faso (PMAF-BF), le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) à la tête du Comité d'orientation
P3-4



Bassiaka DAO
Président de CPF

Alors que se profilent la campagne agricole humide 2020-2021 et la période de soudure, la pandémie à coronavirus et la crise sécuritaire font craindre une aggravation de la crise alimentaire au Burkina Faso, où les tensions sécuritaires entravent déjà les chaînes d'approvisionnement.

Au Burkina Faso, la conjugaison de ses deux phénomènes pourrait faire augmenter le nombre de personnes en crise alimentaire et nutritionnelle. Les

impacts sur la dégradation des marchés et des prix, et sur les moyens d'existence des populations, auront des conséquences à court et plus long-terme sur notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables. En effet, les mesures de mitigation destinées à freiner la propagation du virus (fermeture de commerces, accès limité au marché, couvre-feux, fermeture des frontières et limitation des exportations) ont perturbé la chaîne d'approvisionnement des denrées alimentaires et la disponibilité locale déjà compromise du fait de campagnes agricoles déficitaires dans certaines régions. Cela a provoqué une perte d'accès à l'alimentation et de revenus pour les populations les plus vulnérables, ainsi qu'une réduction de l'accès aux intrants agricoles pour la prochaine campagne qui est en phase de démarrage.

La période de soudure s'annonçait déjà difficile cette année à cause de l'insécurité liée au terrorisme. Des milliers de producteurs Burkinabè ne peuvent accéder à leurs champs pour cultiver la terre. Avec la Covid-19, les difficultés d'approvisionnement, les ruptures de stocks et la hausse des prix, combien de personnes supplémentaires ne seront pas en mesure d'avoir accès à un repas quotidien suffisant ? Cette question s'impose !. Au cours de juin-août, 2.151.970 personnes réparties dans toutes les régions (du Burkina) seront en insécurité alimentaire sévère", indique le compte-rendu du conseil des ministres qui a adopté un plan de 25 milliards de FCFA (38 millions d'euros) de soutien aux populations vulnérables.

La transhumance est également au cœur des problématiques de la crise alimentaire. Cette année, la transhumance a débuté traditionnellement au mois de mars, en pleine propagation de la crise sanitaire de la Covid-19. Les éleveurs sont restés bloqués du fait de la fermeture de certaines frontières terrestres. Ces restrictions, effets de la pandémie, couplées à une réduction de la mobilité déjà fortement limitée par le terrorisme, impactent directement les déplacements de ces éleveurs et leur capacité à assurer l'alimentation de leur bétail.

C'est dans ce contexte que la Confédération paysanne du Faso s'engage à continuer ses activités au plus près des producteurs agricoles. Outre la sensibilisation sur les mesures de prévention contre la propagation de la maladie du Covid-19 au profit des membres et le plaidoyer pour la mise en œuvre effective des mesures d'accompagnement pour atténuer son impact sur les conditions de vie des exploitations familiales.

La CPF est par ailleurs auteur de plusieurs propositions d'actions dans le cadre des mesures pour l'appui/accompagnement des exploitants agro-sylvo-pastoraux pour réduire les impacts du covid-19.

La plateforme renforce également sa participation à l'animation du comité national de veille citoyenne et parlementaire sur l'application de la Charte pour la Prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

NOUVELLES CPF

Trimestriel d'information et de
liaison de la Confédération
Paysanne du Faso (CPF)

01 BP 2978 Ouagadougou 01
TEL : (00226) 25 30 18 44
Email : cpf@fasonet.bf
Site web : www.cpf-bf.org

EQUIPE DE REDACTION ET DE PUBLICATION

Directeur de Publication
Bassiaka DAO
Président de la CPF

Directeur de rédaction
Issoufou PORGO
Secrétaire Permanent de la CPF

Rédacteur en chef
Obi Julienne OUATTARA
*Chargé de communication
de la CPF*

Rédacteurs pour ce numéro
Equipe du Service communication
Fédération et Unions membres
Land For Life Burkina

Montage
YIS

Pour toute information
complémentaire,
contacter notre service
Information-Communication



1ère Session du Comité d'Orientatión et de Suivi

Le Comité de Suivi et d'orientation du Projet d'appui à l'engagement citoyen des jeunes agriculteurs et agricultrices, a tenu sa première session ordinaire ce Mardi 09 Juin 2020 à Ouagadougou, dans la salle de conférence de la Confédération Paysanne du Faso.



Les participants à la réunion

Les travaux du Comité de Suivi et d'orientation du Projet se sont déroulés sous la présidence effective de Monsieur DAO Bassiaka , Président de la Confédération Paysanne du Faso et Président du COS, en présence des membres statutaires et de l'équipe technique de la Confédération Paysanne du Faso. Il a par ailleurs présenté et remercié AFDI à travers son représentant qui siège au COS, pour son partenariat.

En rappel initié par la CPF et AFDI, le Projet d'appui à l'engagement citoyen des jeunes agriculteurs et agricultrices financé par l'Union Européenne a démarré ses activités en janvier 2020.

Il a pour principal objectif de « Contribuer à la participation des jeunes agriculteurs et agricultrices au développement économique, à la vie civique et politique au Burkina Faso ». Six (6) mois après le démarrage des activités qui ont été suspendues à cause de la pandémie du COVID19, c'était le lieu d'installer officiellement le COS dans ses fonctions, et de lui soumettre par la même occasion pour approbation et validation un certain nombre de points.

Au cours de cette session les activités suivantes ont été menées :

- Présentation du Comité d'Orientatión et de Suivi (attributs et fonctionnement)
- Présentation du projet d'appui à l'engagement citoyen des jeunes ;
- Examen et adoption du Programme de Travail d'Activités et de Budget PTBA 2020 ;

- Présentation et validation du choix des quinze (15) communes d'intervention du projet ;
- Echanges sur le programme mentorat

A l'issue des différentes présentations, les membres du comité ont félicité l'équipe de la CPF pour les acquis enregistrés sous le leadership de Monsieur Issoufou PORGO, Secrétaire Permanent de la CPF, dans la formulation de nouveaux projets et la recherche de financement.

Ils ont également formulé des recommandations et suggestions

- Sur la Mobilisation de toutes les Unions et Fédérations pour accompagner le projet dans la mise en œuvre de ses activités ;
- Une implication effective des Unions et Fédération dans la mise en œuvre du projet par l'équipe technique ;
- Une prise en compte effective de l'ensemble des jeunes des organisations membre de la CPF ;

- Une réponse diligente des unions et fédérations aux sollicitations de la CPF

Le Président du COS, à clôt les travaux de la session, en souhaitant une bonne campagne agricole à tous et inviter chacun des membres une fois de retour dans sa structure, à s'acquitter de son devoir de redevabilité à savoir, rendre compte fidèlement de tout ce qui s'est passé au cours de cette 1ère session du COS.



Atelier de formation des acteurs de l'offre sur les normes et qualités de produits agricoles

Du lundi 15 au mercredi 17 juin 2020, la Confédération Paysanne du Faso (CPF) a organisé une formation sur les normes et qualités des produits locaux au profit des producteurs et transformateurs de la région des Cascades. Cette formation rentre dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet : « Accompagnement des Acteurs de l'Offre et de la Demande sur les Marchés Institutionnels agricoles du Territoire au Burkina Faso » (Projet AMIAGRI) », financé par la Fondation de France, le Comité Français pour la Solidarité International (CFSI) et Acting For Life.



Le présidium à la cérémonie d'ouverture de l'atelier

L'atelier qui a eu lieu dans la salle de conférence de l'association Munyu à Banfora a vu la participation de 25 producteurs/productrices et transformateurs/trices de riz, niébé, sésame, manioc, maïs, soja.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des acteurs sur les normes et qualités des produits agricoles afin de leur permettre d'offrir aux consommateurs et aux institutions (mairies, centres de santé, centres de formation, centres pénitentiaires) des produits sains et de qualité.

Les différents modules présentés ont mis l'accent sur les normes en vigueur au Burkina, les différents types de dangers alimentaires, les

normes internationales, etc.

Cette formation théorique a été renforcée par des visites de 3 unités de transformation de produits agricoles : une unité d'étuvage de riz à Karfiguela, une unité de décorticage de riz à Banfora et une unité de transformation de produits céréalières à Banfora.

En marge de cette formation, le groupe de plaidoyer, mis en

place par les membres du réseau NAFA SIRA des producteurs et transformateurs ont rencontré le Maire de la commune de Banfora et le directeur de la maison d'arrêt et de correction de Banfora.

L'objectif de ces rencontres était d'échanger autour des actions du réseau et faire des plaidoyers pour que les OP aient accès aux marchés pour les cantines scolaires des écoles de la commune de Banfora et les marchés de la maison d'arrêt pour la restauration des détenus et le personnel pénitentiaire.

Enfin, une émission radio interactive à la radio Munyu a été animée par 4 membres du réseau NAFA SIRA sur la sensibilisation des populations et des institutions sur le consommer local.



Photo de famille du groupe de plaidoyer avec le Maire de la commune de Banfora

Le Conseil d'Administration de la confédération Paysanne du Faso tient sa première session ordinaire

Le mercredi 10 juin 2020 à Ouagadougou, le Conseil d'Administration de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) a tenu sa première session ordinaire au titre de l'année 2020. Cette session avait principalement pour objectif de faire le bilan des activités de l'année 2019 et de se projeter dans le futur pour une meilleure atteinte des objectifs.



La photo de famille des administrateurs

Initialement prévue pour le 24 mars 2020, cette session a été reportée au 10 juin suite aux différentes mesures barrières prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19).

Pour le Président de la CPF Bassiaka DAO, cette rencontre avait principalement pour objectif, de faire le bilan des activités de l'année écoulée.

Ainsi, plusieurs points ont été examinés et adoptés au cours de cette session notamment, le procès-verbal du conseil d'administration du 19 décembre

2019 ; l'examen du rapport d'activités et financiers de 2019, la situation des cotisations des membres et le programme d'activités de l'année 2020 .

Les présentations des rapports d'activités et financiers font ressortir un taux d'exécution physiques des activités de 75,65%, un taux de mobilisation de ressources financières de 84,28% et un taux d'exécution financière de 90,97%.

Le conseil a félicité le Secrétaire Permanent et l'ensemble de son personnel pour le travail abattu et les a exhortés à continuer sur cette lancée.

Des propositions de solutions ont été faites par les administrateurs en vue d'une bonne exécution des activités du programme d'activités de 2020 et de faire en sorte que les cotisations des membres soient effectives.



ACCÈS DE MATÉRIEL AGRICOLE AUX FEMMES, LE GROUPEMENT POTAL DJEMMA BÉNÉFICIE D'UN KIT DE PRODUCTION ALIMENTAIRE ANIMALE.

Afin d'accompagner les « petits » Producteurs, et d'accroître la production animale au Burkina Faso, Le Ministère des Ressources animales et Halieutique (MRAH) à travers le Projet d'appuis au Développement du secteur de l'élevage (PADELB) à mis la disposition d'éleveurs des kits de production. Ces kits sont composés de broyeurs, de mélangeurs et de presse mixtes solaires d'une valeur d'environ 5 million chacun subventionné à hauteur de 75%.

Selon Leon Badiara, Directeur de promotion des filières animales, ce matériel adapté et à manipulation simple, permettra de répondre aux problèmes d'alimentations animales dont fait face la majorité des éleveurs.

Parmi les bénéficiaires, le Groupement Féminin Potal Djemma de la zone pastorale de Yaagma qui a su se démarquer par sa capacité productive et du dynamisme de ses membres.

Pour Mme Gariko Korotoumou, Présidente du groupement Potal Djemma et membre du collège des Femmes de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) ce matériel vient à point nommé.

Il contribuera à l'autonomisation économique des femmes membres du groupement car en plus de leur consommation propre, elles pourront vendre le surplus d'aliments produits.

De l'avis de Ham ramata, éleveuse et membre du groupement, « ce matériel va beaucoup nous alléger la tâche. L'aliment réduit en poudre est plus économique et facile à conserver. Cet équipement me permettra de pérenniser mon activité qui me génèrent les ressources nécessaire à l'épanouissement de ma famille.



Remise de matériel à l'Association Potal Djama

Quand les animaux mangent bien, ils sont en bonne santé et je peux les vendre à un bon prix.

Ces revenus me permettent de contribuer à la scolarisation de mes enfants, et au bien être de ma famille en générale. »

A travers ces appuis, le MRAH donne suite au plaidoyer du Collège des femmes de la Confédération Paysanne du Faso pour l'accès des femmes rurales aux facteurs de productions, à travers les dix mesures pour un Burkina sans Faim.

En effet, en 2015, à l'occasion des élections présidentielles, le collège des femmes avait porté un plaidoyer axé autour des « dix mesures pour bâtir un Burkina sans faim » dans le cadre d'une campagne pour lutter contre la faim dans le monde. Cette campagne intitulée « cultivons » vise un changement de comportement dans la façon de produire et de partager la nourriture.

Certains candidats avaient donné l'engagement de travailler à l'accomplissement des dix mesures après les élections.

UNE COALITION D'ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PLAIDE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES RURAUX

La Confédération Paysanne du Faso (CPF) en partenariat avec l'ONG SOS Faim, a organisé ce jeudi 9 juillet 2020 à Ouagadougou, une rencontre de mise en place d'une Coalition pour le plaidoyer en faveur de l'emploi des jeunes ruraux dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Plaidoyer, Politique Publique et Employabilité des Jeunes Ruraux »

Mettre en place une coalition d'OSC/OPA pour le plaidoyer en faveur de l'emploi des jeunes ruraux dans les métiers ASPHF. Tel est l'objectif de cette rencontre. Une quarantaine de participants membres D'OPA et d'OSC ont pris part à la rencontre de ce jeudi 9 juillet 2020 .

Ainsi durant cette journée, les participants ont échangé sur les questions liées à l'employabilité des jeunes ruraux et à l'élaboration d'une politique nationale de promotion de l'emploi des jeunes ruraux (hommes et femmes).

En effet le projet « Plaidoyer, Politique Publique et Employabilité des Jeunes Ruraux » a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'insertion socio-économique des jeunes ruraux dans leur terroir, au Burkina Faso.

De façon spécifique il vise à travers la sensibilisation et le plaidoyer, à convaincre les autorités nationales d'élaborer de façon inclusive et cohérente une politique nationale de promotion de l'emploi des jeunes ruraux (hommes et femmes) dans les métiers agro-sylvo-pastoraux-haléutiques et fauniques (ASPHF).

L'atteinte des résultats de ce projet exige une synergie d'action avec l'ensemble des acteurs œuvrant sur la question au Burkina Faso, d'où l'organisation de cette rencontre. Ce qui va favoriser leur engagement et leur adhésion pour une meilleure mise en œuvre du projet.

Pour le Vice-président de la Confédération Paysanne du Faso «



photo de famille

cette rencontre s'inscrit en droite ligne avec la volonté de susciter un vrai dialogue inclusif pouvant poser les jalons d'une véritable politique nationale de promotion de l'emploi des jeunes ruraux »

« Pour faire de l'agriculture un secteur porteur de développement et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes, il est indispensable de repenser la politique d'emploi des jeunes ruraux. Aussi, faut-il noter que les Organisations paysannes agricoles (OPA) ont un rôle important dans la stimulation des politiques à travers des actions de plaidoyer en réseau et en alliance avec les autres Organisations de la société civile (OSC) », a indiqué Alimata Sawadogo, Représentante pays de l'ONG SOS Faim au Burkina Faso.

En rappel, selon des estimations, la population burkinabè est évaluée à près de 22 millions d'habitants en 2020. Cette population est caractérisée par son extrême jeunesse : 47% de la population

étant âgée de moins de 15 ans, 67% de moins de 25 ans.

Outre son extrême jeunesse, la population est majoritairement rurale (77%) et vit essentiellement d'activités agro-sylvo-pastorales (86%). Par ailleurs, alors que les jeunes, en général, accèdent difficilement au marché de l'emploi, les jeunes ruraux particulièrement tendent à être exclus du marché du travail. Les jeunes diplômés et urbains, étant généralement privilégiés au détriment des jeunes ruraux. C'est cet état des faits qui motive les différents acteurs à travailler afin de renverser la tendance.

Le projet a une envergure nationale, mais le travail de plaidoyer sera essentiellement réalisé à Ouagadougou, où sont concentrées les autorités administratives et politiques, ainsi que les partenaires techniques et financiers. L'ARBF et l'AMBF ont, elles aussi, leur siège à Ouagadougou.

EVALUATION QUINQUENNAL DE LA LOI 034, LA PMAF-BF SE PRÉPARE

Participer de façon efficace à la révision quinquennale de la loi 034AN du 16 Juin 2009 tel est l'objectif visé par la rencontre des membres du comité d'orientation de la Plateforme Multi Acteurs sur le Foncier Rural (PMAF-BF) ce vendredi 15 Mai 2020 à Ziniaré.

A la faveur de l'évaluation quinquennale de la loi 034 AN du 16 Juin 2009 portant régime agraire et foncière, la plateforme Multi acteurs sur le foncier rural s'est réuni le 15 Mai 2020 à Ziniaré pour échanger sur sa contribution.

Considérant que la plateforme est un réseau d'acteurs du foncier dont la contribution à la mise en œuvre de la politique et de la loi foncières est essentiel et convaincu que, la bonne Gouvernance foncière passe par une application effective de la loi 034-2009, c'est donc une logique pour la PMAF de s'impliquer dans l'évaluation de cette loi dont le processus d'évaluation quinquennale est en train de se mettre en place.

L'objectif de cette rencontre est de mettre en place une organisation conséquente pour aborder les questions ou les domaines au centre de l'évaluation.

« En rappel, les objectifs de la loi 034 est d'assurer la sécurisation foncière de l'ensemble des producteurs afin de booster la production et productivité.

Et selon l'article 111 de la loi, elle doit être évaluer chaque



M. LOURE François
Représentant de la DGFOMR

cinq ans pour voir si ces objectifs sont atteints.

En 2014, il y a eu la première évaluation à l'issue de laquelle, des dispositions de la loi ont été revues. Pour cette deuxième évaluation, la Direction Générale de la formation (DGFOMR) avec l'ensemble de ses partenaires, ont entrepris le processus depuis 2019.

Selon M. LOURE François, à l'étape actuelle, la DGFOMER dispose de trois termes de références pour l'évaluation des aspects juridiques, opérationnels et institutionnels de la loi.

Cela va permettre à un comité qui sera mis en place de faire la synthèse des trois aspects pour produire le document de l'évaluation final.

Celui-ci sera partager et valider à l'ensemble des parties prenantes et validé lors d'un atelier.

La PMAF a mis en place une stratégie qui va consister d'abord sur l'immersion de l'ensemble des acteurs de la plateforme sur la loi 034.

Ensuite des sorties terrains seront organisées pour échanger avec les communautés locales sur les aspects essentielles de la loi. A l'issue de ces actions, les acteurs se réuniront pour analyser les informations recueillis explique M. Blaise Bama, Coordonnateur se veut rassurant pour une participation efficace de la PMAF à la deuxième évaluation de la loi 034 AN du 16 Juin 2009 portant régime agraire et foncière au Burkina Faso.



M. Blaise BAMA
Coordonnateur de la PMAF

FORMATION DES ACTEURS DE LA PMAF SUR LA LOI 034-2009 PORTANT REGIME FONCIER RURAL AU BURKINA FASO

Le processus d'évaluation quinquennale de la loi 034-2009 portant régime foncier au Burkina Faso étant enclenché, un atelier a été organisé par la plateforme Multi acteurs sur le foncier rural (PMAF-BF) pour une mise à niveau de ses membres sur la dite loi.



Photo de famille

La Plateforme Multi Acteurs sur le foncier en milieu Rural (PMAF) est mise en place dans le cadre de l'initiative Land for life, pour contribuer à la formulation et la mise en œuvre de politiques foncières d'investissements agricoles responsables, conformes aux normes internationales, en particulier le Droit à une Alimentation adéquate (RTF) et les directives volontaires pour une gouvernance responsable des terres et autres ressources.

En vue d'une participation de la plateforme à l'évaluation de la loi 034, un atelier de formation a

été organisé en faveur de ses membres.

Cet atelier avait pour objectif une mise à niveau des acteurs impliqués dans le MAP sur la loi 034 portant régime foncier rural afin de leur permettre de participer de manière constructive et efficace à son évaluation.

La formation a été assurée par M. Daniel KABORE, Spécialiste en foncier rural, Agent de la DGFOMR.

Le processus d'élaboration de la loi, son contenu, ses aspects

institutionnels, opérationnels et juridiques ont été expliqués aux participants qui se sont montrés très attentifs et intéressés au vu des débats qui ont suivi la présentation.

La rencontre a aussi permis l'élaboration d'une méthodologie et des outils pour la collecte d'informations quantitatives et qualitatives sur le terrain qui serviront de bases aux propositions d'amélioration de la loi 034.

ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE ET AU KARITÉ DANS LA PROVINCE DE LA SISSILI : LA FÉDÉRATION NUNUMA CRIE AU SECOURS

Du 19 au 21 Juin, l'équipe Land For Life Burkina a effectué une sortie dans la province de la Sissili pour échanger avec des utilisateurs et gestionnaires des ressources naturelles, y compris la terre. Ceci, afin d'appréhender leur perception de la gestion de ces ressources, les défis de l'application de la loi 034-2009. Ainsi, l'équipe Land for Life a pu échanger avec la fédération Nununa, la fédération nianzuè et le chef de terre du canton de Biha.



photo de famille avec des membres de la Fédération NUNUNA

Nigna Zaharatou, mère de 4 enfants.

Cependant, cette ressource qu'est le karité est menacée de disparition du fait du phénomène d'accaparement de terres selon les membres dirigeantes de la fédération et des femmes travaillant sur le site. « Nos amendes sont contaminées à cause des produits chimiques utilisées dans les champs agricoles situées à proximité de nos zones d'exploitation car bien que les parcs de collecte soient protégés, certains enfreignent la loi et s'y installent de façon anarchique ; coupent abusivement les arbres au détriment de nos membres qui ont une convention avec les forestiers pour l'exploitation du karité » ont-elles dénoncé.

Cette situation joue beaucoup sur la qualité et la quantité du beurre entraînant ainsi des répercussions sur les revenus de la fédération à en croire ses membres.

Afin de sauver la structure, les femmes organisent très souvent des campagnes de reboisement et des sensibilisations pour la préservation de l'environnement

La fédération Nununa transforme les amendes de karité en beurre. Depuis une dizaine d'années, des femmes tirent leur pitance quotidienne de cette unité de transformation.

Elle est représentée dans 8 communes d'intervention : Bourra, BIA, kassou, GAO Sapouy, Sili, To, Léo. La production est Bio et varie en fonction de la demande soit entre 500 et 600 tonnes l'année. Elles transforment aussi le beurre de karité en produits cosmétiques tel le savon et autres crèmes de beauté.

Agée de 43 ans et mère de 3 enfants, Mme NAPON assure la scolarité de ses enfants et appui son époux dans les autres dépenses familiales grâce au travail qu'elle exerce à l'usine de transformation

A l'image de cette dernière, nombreuses sont les femmes qui sont devenues économiquement autonomes grâce à la transformation du karité. « Grâce à cette activité, je m'occupe de mes enfants et j'ai pu m'acheter un vélo pour mes déplacements car j'habite loin de l'usine. J'ai pu aussi m'acheter des moutons pour l'élevage » s'est réjoui

mais cela ne semble ne pas porter fruit pour le moment selon elles. Comme si cela ne suffisait pas, cette usine qui s'est installée dans la brousse (au moment de son implantation), est aujourd'hui menacée d'expulsion par les autorités locales car rattrapée par la ville. « *Aujourd'hui, l'usine vivote. Pourtant elle apporte beaucoup aux membres de la fédération* » se lamentent-elles.

Les femmes et la terre dans la Sissili

Une autre préoccupation des femmes, l'accès à la terre. Et cette situation a une histoire à en croire M. Nacro, chef de terre de BIEHA. « *Dans le temps, les femmes de la Sissili ne cultivaient pas selon les traditions et coutumes. Il n'y avait donc pas un problème*

d'accès des femmes à la terre. Mais maintenant que les femmes veulent exploiter la terre, on peut la leur prêter mais elles ne pourront pas en être propriétaire » a-t-il expliqué.

Avec le temps dit-il, la problématique foncière s'est accrue dans la Sissili. Ainsi à Bieha 2, il n'y aurait presque plus d'espaces culturelles ou de collecte libre du fait de la vente anarchique des terres qui y est très développé. « *Le Karité et le Nééré qui étaient considérés comme sacrés, sont aujourd'hui coupés abusivement pour dégager des zones de cultures par les migrants ou des parcelles d'habitation* » regrette le chef de terre.

A Bieha 1 d'où il est ressortissant le chef de terre, les conseils municipaux ont pris conscience de la situation et prennent des

dispositions pour éviter le bradage des terres. Ces derniers mènent des campagnes de sensibilisation et ont même fixé le prix de l'hectare de terre assez élevé, question de limiter les ventes anarchiques de celles-ci.

L'équipe land for Life Burkina rentre très édifiée de cette sortie terrain. Le challenge semble difficile, mais la Plateforme Multi Acteurs sur le foncier rural promet redoubler d'ardeur pour l'atteinte de son objectif qui est d'améliorer la gouvernance foncière au Burkina Faso.

En attendant, la fédération NUMUNA sonne l'alarme : « *l'usine court à la fermeture et ses membres risquent de sombrer dans la pauvreté si rien n'est fait* ».



